



Département des Pyrénées-Orientales

Arrondissement de Prades

Décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal

n° 20241230081 – Demande de soutien au titre de la DETR 2025 pour l'acquisition de deux véhicules électriques utilitaires.

Monsieur le Maire,

Vu la Délibération n° 20210701063 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire et notamment le point 26° : de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal soit dans le cas où la décision ou la motivation peuvent trouver leur fondement dans une délibération antérieure du Conseil Municipal relative à la politique locale ou au projet et opération d'équipement et d'aménagement en cause, l'attribution de subventions ;

Considérant que les services techniques de la Commune sont dotés de véhicules vieillissant dont les plus âgés ont plus de 25 ans et le plus récent à 14 ans ;

Considérant que les réparations diverses et de plus en plus récurrentes sur l'ensemble des véhicules, sont de plus en plus coûteuses ;

Considérant qu'il est urgent de remplacer certains véhicules compte tenu des pannes récurrentes et de plus en plus fréquentes, malgré un entretien minutieux réalisé régulièrement par les agents des Services Techniques ;

Considérant l'intérêt de la Commune de s'équiper de véhicules électriques qui seraient source d'économies sur la consommation et l'entretien et parfaitement adaptés aux utilisations faites dans le cadre des activités des Services techniques ;

Considérant le souhait de la municipalité de procéder au remplacement de véhicules des Services Techniques, projetant d'acheter deux véhicules électriques dont l'un serait un utilitaire tri-benne d'un montant HT de 75.365,34 € et l'autre un véhicule utilitaire léger d'un montant H.T. de 30.209,34 € ;

Considérant l'existence du dispositif de Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) de l'État en faveur de l'investissement public des Collectivités Territoriales ;

Décide par délégation du Conseil Municipal, de

Approuver le plan de financement de l'opération d'acquisition de deux véhicules utilitaires électriques d'un montant global de 105.574,68 € H.T., destinés aux Services Techniques Communaux, portant sur un camion tri benne et un utilitaire léger ;

Solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2025 au taux le plus important possible des dépenses éligibles ;

Signer ladite demande de subvention en faveur de l'acquisition de deux véhicules électriques en renouvellement du parc des Services Techniques.

Fait à Vinça, le 30 décembre 2024.



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,

Jean-Pierre MENDOZA.

Envoyé en préfecture le 31/12/2024

Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le 31/12/2024

ID : 066-216602300-20241230-20241230081-DE

